

Chemin du Gaz

Réfection du mur de soutènement

Dans le cadre de la bonne gestion de son patrimoine routier, la ville de Thonon procède à la réfection du mur soutenant l'avenue du Général Leclerc, en surplomb de la partie aval du chemin du Gaz. Soucieuse de réaliser un ouvrage répondant aux attentes fonctionnelles actuelles et futures de cette voie, la réalisation de ce nouvel ouvrage permettra l'élargissement à 5 m de cette voie supportant actuellement un faible trafic en double sens (largeur de 4 m). Ainsi, à terme, ce double sens automobile desservant notamment la base des Clerges pourra être maintenu ou, selon des arbitrages à finaliser, être remplacé par une voie en sens unique complétée par un trottoir sécurisant les cheminements piétons.

Le mur ainsi réalisé aura une longueur de 42 m et une hauteur comprise entre 0,70 m et 3,10 m. Compte tenu du contexte géotechnique défavorable, cette réalisation nécessitera l'emploi de techniques de fondations spéciales (tirants et ancrages). Ce sont ainsi 200 mètres de micro-pieux qui seront fichés dans le sol (renforcement de la portance du sol), complétés par 280 mètres d'ancrages dans le talus amont (reprise de la poussée des terres amont).

Les travaux se déroulent du 13 septembre au 12 novembre 2021 (initialement programmés en mai et juin, ils ont été reportés suite aux difficultés d'approvisionnement en aciers adaptés pour réaliser les tirants et ancrages).

Repères

L'intervention se déroule du 13 septembre au 12 novembre 2021.

Le coût de cette réalisation est de 179 505 € TTC. Les travaux sont confiés au groupement MCM TP TETRA retenu suite à la procédure de consultation (marchés publics) qui a été menée du 22/01/2021 au 22/02/2021.

Contact

Claire-Lise Chamot

Chargée de presse

04 50 81 63 61

cl-chamot@ville-thonon.fr

